

## **COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **Compte rendu de la réunion du 8 février 2006 à 18h00**

#### **Présents :**

- Monsieur Pierre Henri ILHES / Rapporteur de la Commission
- Monsieur Stephan MARTY/ Mairie des Ilhes Cabardès
- Monsieur Jean LASCORZ/ Mairie de Montclar
- Monsieur Denis GONANELLE/ Mairie de Montclar
- Monsieur Patrick BASTIDE/ Citoyen Porteur de projet
- Monsieur Denis ADIVEZE/ Coordinateur Pays Conseil Général
- Monsieur Damien MATRON / ADL CDC Cabardès Canal du Midi
- Monsieur Henri GARINO / Vice président du Conseil Régional
- Madame Bénédicte PAYRAU/CDC Minervois au Cabardès
- Monsieur Christian LANOY / C.C.I. Carcassonne
- Monsieur Jean François MEYNARD / Club des Chefs d'entreprise du Carcassonnais et Initiative Carcassonne Castelnaudary.
- Monsieur Daniel GROS / Vice Président Industrie CGPME de l'Aude
- Madame Maryse LOURMIERE / Chambre des Métiers
- Monsieur Olivier UFARTE/ Association AVEC

#### **Excusés :**

- Monsieur Eric PECHADRE / Mairie de Caunes Minervois
- Monsieur MALTINI / Consultant en Energies renouvelables Alairac

#### **Objectif de la réunion :**

- Définir les projets pour le volet financier 2006 du Contrat Pays.
- Les zones d'activités du Pays Carcassonnais.
- Questions diverses.

#### **Résultats obtenus :**

Monsieur ILHES entame le débat en parlant du blocage des différents projets sur la zone de Salsigne : la Presse est le relais quotidien des différentes péripéties de ce territoire et Monsieur le Préfet a longuement parlé des études complémentaires à mettre en place.

Monsieur GARINO intervient pour faire une mise au point : Monsieur le Préfet confirme l'étude de 97/98 qui disait que la pollution était supérieure à la moyenne nationale et l'étude de 2002/04 a confirmé que les retombées atmosphériques s'étendaient sur un rayon de 15 kilomètres.

Ces documents n'avaient pas été transmis à la population (les élus peuvent le confirmer) et c'est l'intervention conjointe entre Monsieur PEREZ et lui-même qui a poussé Monsieur le Préfet à demandé des études complémentaires.

A ce jour, plusieurs questions se posent : la pollution a-t-elle diminuée ? augmentée ? Quelles sont les zones touchées ?

Il va être mis en place un Institut de veille sanitaire et des capteurs sur toute la zone (installés par l'ADEME) .

Une cartographie est demandée : elle permettrait de connaître les sites irrécupérables (donc sous confinement et là, un observatoire serait primordial)), les sites sous dépollution et gelés pendant plusieurs années, les sites disponibles immédiatement, ce qui permettrait de lancer les projets économiques prévus sur cette zone.

Le directeur de l'ADEME est favorable à tous ces projets mais peut être faut-il l'intervention du Pays Carcassonnais à travers son Président Jean Claude PEREZ pour activer toutes ces opérations : Monsieur ILHES s'engage à faire passer le message afin qu'un courrier soit envoyé à Monsieur le Préfet pour demander l'élaboration d'une cartographie précise des sites exploitables.

Monsieur GROS est favorable à la cartographie et regrette que la Préfecture n'associe pas d'avantage à leurs travaux des personnes qui ont travaillé sur ce site (et qui ont donc contribué au développement économique de notre région durant une centaine d'années) et qui se sentent dévalorisés à ce jour.

Monsieur ILHES conclut le débat en soulignant l'intervention de la Commission auprès du Président du Pays Carcassonnais afin d'accélérer les différentes démarches.

A la demande de la Commission, Madame LAFON a pris contact avec les organisateurs du Salon EUREA : ces derniers sont prêts à se déplacer pour nous présenter cette manifestation mais ils ont attiré notre attention sur l'impérieuse nécessité d'avoir « un produit à vendre », c'est à dire de participer à ce salon en présentant les divers atouts et différents projets de notre territoire. Actuellement, cette participation s'avère prématurée au vue de l'avancée des études.

Monsieur GROS demande aux Chambres consulaires si une cartographie des Zones d'Activités est disponible à l'heure actuelle ?

Monsieur LANOY précise qu'il a répondu à un questionnaire du Conseil Régional sur le recensement des Zones d'Activités et leurs spécificités et Madame LOURMIERE rajoute que la Chambre des Métiers l'a fait 7 ans en arrière et que c'était un travail considérable, d'où l'importance à ce jour d'avoir une cartographie précise, avis partagé par Monsieur MARTY.

Monsieur ILHES en profite pour rappeler les Fiches Actions des Zones d'activités présentées au volet Financier du Contrat Pays 2006 :

- CDC Piémont d'Alaric : Z.A. Pôle Santé + Z.A. toutes activités économiques
- CDC Haut Minervois : Z.A. de Villeneuve Minervois : 12 à 13 parcelles accueillant de l'artisanat, des petites entreprises...cette zone est en cours de réalisation, c'est pourquoi elle n'apparaît pas sur le volet financier 2006 (volet 2005).
- CDC Minervois au Cabardès : 2 à 3 ha sur Conques sur Orbiel.

La CDC Haut Minervois a un projet ambitieux de Z.A. entre Rieux-Minervois et Peyriac-Minervois mais ils n'ont pas déposé de Fiches Actions car ils en sont à l'étude de faisabilité.

Enfin, pour revenir à une cartographie des Z.A., Monsieur ILHES rappelle que le Pays Carcassonnais peut lancer l'Etude d'un Schéma Local d'Infrastructures Economiques, étude qui répondrait aux questions posées précédemment et qui permettrait de définir des critères de financement quant à la création de Z.A. sur le Pays : quels sont les critères de la Région ? Quels sont les critères des entrepreneurs (aménagement souhaité ?) ? Quel type d'activités veut-on y développer, ceci afin de ne pas nous concurrencer nous-mêmes ? Quelles sont les Zones d'intérêt Régional ? Territorial ? Dans un but précis de créer des ZA de qualité.

Enfin, cela permettrait aux communes qui n'ont pas avancé sur leur Z.A. de participer activement et de s'ouvrir à des projets de réalisation.

Le Pays Carcassonnais dispose d'un budget de 40 000 euros pour réaliser cette étude.

Il serait judicieux d'associer l'Agglomération de Carcassonne à cette étude : Monsieur GARINO confirme le fait que ces derniers ont déjà réalisés cette étude et qu'il faudra en tenir compte pour ne pas nous concurrencer mutuellement.

La Commission Développement économique valide la réalisation de l'étude sur le Schéma Local d'Infrastructures Economiques.

Monsieur GARINO s'engage à prendre contact avec Monsieur COTTET du Conseil Régional pour que ce dernier présente à l'ensemble des membres du Pays Carcassonnais le Schéma Régional d'Infrastructures économiques : le Pays officialisera cette demande par un courrier adressé à monsieur GARINO.

Monsieur LANOY présente les 2 Fiches Actions de la CCI :

La première concerne la mise en place d'un observatoire des Flux Commerciaux ( la dernière étude, succincte, remonte à 1999 et est à la disposition des membres du Pays sur simple demande).

Les objectifs sont les suivants : « Qui consomme quoi et où ? » et préconisations en vue d'améliorer un marché ou de développer des marchés inexistantes à ce jour. L'étude sera départementale mais à l'échelle des Pays : il serait intéressant que Monsieur PEREZ interpelle ses homologues pour avoir le plus rapidement possible

l'aval de TOUS les Pays sur le département afin de donner le feu vert sur le soutien à cette étude.

La deuxième Fiche concerne la création d'un portail Internet du Pays Carcassonnais sur le site RYANAIR, vantant ses atouts économiques et touristiques.

La Commission demande à la C.C.I. de revoir la fiche en dissociant l'investissement du fonctionnement pour permettre la demande de subvention aux Collectivités locales et à l'Etat. Monsieur ILHES indique qu'il se rapprochera des autres Pays afin de connaître leur position tant sur la forme que sur le fond de ce projet.

Enfin, il est rappelé aux membres la présentation de la première phase de l'étude SLOT le jeudi 16 février à 14h30 dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Carcassonne.

### **CONCLUSION :**

- Participer, en tant que visiteur, au 1<sup>er</sup> Salon EUREA, le 30/31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2006 ( contacts disponibles au Pays Carcassonnais) à PARIS EXPO, Porte de Versailles.
- Mettre en place l'étude du Schéma Local d'Infrastructures Economiques sur le Pays Carcassonnais
- Programmer une réunion de la Commission afin de déterminer les critères et le cahier des charges de cette étude.
- Sur proposition de Monsieur GARINO, organiser la venue du service de Développement économique du Conseil Régional pour présenter le Schéma Régional d'Infrastructures économiques.
- Revoir les 2 Fiches actions de la C.C.I..

A 19h55, Monsieur Pierre-Henri ILHES remercie l'ensemble des participants de leur présence et pour le travail qui a été accompli durant ces échanges et clos la réunion.

**Compte rendu élaboré  
Par Valérie LAFON  
Le 14 février 2006.**

**Validé par Monsieur ILHES  
Le 14 février 2006**